

# Hommage à François G. Cellier, bâisseur et homme de parole (1963-2021)

« Je compte administrer  
cette copropriété  
avec cœur, énergie et  
dévouement. »

**TELLE ÉTAIT LA VISION DE FRANÇOIS** lorsqu'il a été élu comme administrateur de la copropriété où il habitait. Il le faisait « par pure passion, disait-il, pour cultiver la bonne gouvernance et pour servir la collectivité ». Ce sont ces mêmes préceptes qui, tout au long de sa vie, ont guidé et jalonné son parcours professionnel, et ce, jusqu'à son décès prématuré survenu le 4 juillet dernier.

Cette relation privilégiée qu'entretenait François avec le RGCQ remonte à 2005 lorsqu'il fut approché par M<sup>e</sup> Yves Joli-Coeur pour se joindre au RGCQ à titre de coordonnateur des communications. À cette époque, le RGCQ comptait environ 70 membres, surtout des gestionnaires en immobilier, publiait un bulletin trimestriel d'une douzaine de pages, tiré à 2 500 exemplaires, et exploitait un site Internet plutôt modeste. L'arrivée de François au sein de cette organisation naissante a insufflé un regain d'énergie parmi l'équipe et a propulsé le RGCQ vers de nouveaux sommets.

Journaliste accompli, critique littéraire pour un magazine artistique pour un temps, responsable des communications et relationniste pour divers organismes publics, François était la personne toute désignée pour occuper ce poste ainsi qu'un allié de taille et le partenaire idéal pour réaliser la vision de notre grand juriste : promouvoir et inculquer des notions de saine gestion auprès des copropriétaires du Québec. Ensemble, ils ont fait front commun, l'avocat émérite poursuivant ses démarches pour une réforme législative auprès des instances gouvernementales, et notre grand communicateur assumant entre autres le rôle de rédacteur en chef d'un magazine consacré à la copropriété.

Aucun sujet ne lui était étranger, interdit ou futile. Il les abordait tous avec la même rigueur et en rendait compte avec justesse et impartialité. Concernant le fonds de prévoyance, il écrivait sur la négligence de certains administrateurs que « ... le malheur survient inmanquablement quand la sagesse est mise au rancart... ». Sur le thème des assurances, il avouait candidement qu'il ne s'agissait « que d'un charabia pour les non-initiés ». Et que dire du projet de loi sur le cannabis qui le laissait perplexe puisque « ... d'un côté la lutte contre le tabagisme s'accroît, mais que de l'autre, on ouvre la porte à la légalisation du pot... ».

Certains de ses textes étaient empreints d'un humanisme déconcertant. Prenez comme exemple le billet qu'il a signé sur ce copropriétaire atteint de la maladie de Ménière et qui a dû se battre contre son syndicat afin qu'il puisse garder son chien d'assistance. « Son handicap, écrivait-il, ne représente pas un choix de vie, mais une fatalité. » Ou encore ce billet sur le vieillissement de la population et dans lequel il était sidéré du sort réservé à nos aînés : « Être une personne âgée et n'avoir aucun proche sur qui compter, voilà qui est triste à pleurer. » Et dernièrement sur ce satané coronavirus qui lui a fait réaliser que « ... rien n'est acquis et la vie peut tout à coup basculer sans prévenir... ».

Ses réalisations ne s'arrêtent pas là, bien au contraire. Non seulement il excellait à l'écrit, mais il était tout aussi à l'aise dans le monde de l'audiovisuel et celui du virtuel. En effet, il alimentait régulièrement en actualités le site Condolegal.com, le portail du rgcq.org et administrait le compte Facebook ([facebook.com/condolegal.toutelacopropriete](https://www.facebook.com/condolegal.toutelacopropriete)). Comme réalisateur, il a produit toute une série de capsules vidéo sur une foule de sujets pouvant intéresser autant les copropriétaires que le public en général. Pour s'en convaincre, il suffit de visionner la magnifique vidéo qu'il a réalisée sur les 50 ans de la copropriété au Québec.

Mais le média qu'il affectionnait le plus était très certainement la webradio. En raison du confinement lié à la pandémie, c'était le moyen de communication par excellence pour joindre les copropriétaires contraints de rester chez eux et aux prises avec de nombreux dilemmes. On décida donc de remettre en ondes une émission hebdomadaire qui aborderait sans détour les problèmes auxquels étaient confrontés les administrateurs et gestionnaires du fait du contexte actuel. C'est avec brio que François animait cette émission dont l'objectif était non seulement d'informer le public, mais en ces temps difficiles, de le rassurer.

Durant toutes ces années passées au sein du RGCQ, François a su s'entourer d'un réseau de collaborateurs fidèles qui partageaient sa vision d'une écriture à la fois soignée et rigoureusement exacte dans le propos. Son tempérament faisait en sorte que jamais il n'exigeait, n'ordonnait ou ne jugeait. Ses remarques étaient toujours encourageantes, ses conseils judicieux, ses opinions nuancées. Pour lui, un certain modèle de perfection était envisageable, voire accessible, si seulement on savait maintenir le cap.

François était, par son sens du devoir, son respect envers le public et ses grandes qualités de vulgarisateur, un véritable tribun. Auteur d'un imposant corpus, tant matériel que virtuel, il lègue à la postérité une œuvre immensément riche qui restera gravée encore longtemps dans nos esprits et nous rappellera sa contribution exceptionnelle au domaine de la copropriété et des médias.

Nous avons commencé cet hommage par une citation de ce bâtisseur et homme de parole. Nous lui laissons, comme il se doit, le mot de la fin.

« Pendant ce contretemps, nous continuons d'exister, d'exulter et d'espérer les jours d'une clarté meilleure, d'une infinie luminosité. »

Michel Mancini  
Secrétaire  
RGCQ - Outaouais

